

COMPTE-RENDU**REUNION CONSEIL MUNICIPAL****du 12 Avril 2018 à 19 heures****Date convocation : 05 Avril 2018****Présents** : Mme SOULARD, Mr FRAPPÉ, Mr DURET, Mr PEYNAUD, Mr NORMAND, Mr RAITON, Mr LAMAUD, Mr LEGRAND.**Absents** : Mr BRUNET (Pouvoir à Mme SOULARD), Mr LEVIS.**Secrétaire de séance** : Mr LEGRAND.

Après avoir fait l'appel, nommé le secrétaire de séance et approuvé le procès-verbal de la précédente réunion, Madame le Maire propose de passer à l'ordre du jour.

1 – VOTE DES 3 TAXES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le taux des taxes d'habitation et foncières pour l'exercice 2018 et propose aux conseillers municipaux de ne pas appliquer d'augmentation et donc de maintenir les taux existants.

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 9 voix POUR (dont 1 vote par procuration) – 0 voix CONTRE, de fixer les taux suivants pour l'exercice 2018 :

- Taxe habitation 8,48 %
- Taxe foncier bâti 22,03 %
- Taxe foncier non bâti 63,40 %.

2 – TRAVAUX VOIRIE 2018 et FDAEC 2018

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 7 voix POUR (dont 1 vote par procuration)- 2 abstentions :

- de retenir le devis voirie de la SARL 2MTP pour un montant hors taxes de 38 986,00 euros soit 46 783,20 euros TTC.
- de solliciter le Conseil Département au titre de l'attribution du FDAEC pour l'année 2018 soit un montant de subvention de 7 523,00 euros.
- d'arrêter le plan de financement suivant :

Dépense hors taxes	38 986,00 euros
TVA 20 %	7 797,20 euros
TOTAL TTC	46 783,20 euros

Subvention FDAEC	7 523,00 euros
Autofinancement	39 260,20 euros.
TOTAL	46 783,20 euros

3 – SALLE MUNICIPALE – Rénovation peintures salle et toilettes

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 8 voix POUR (dont 1 vote par procuration) – 0 voix CONTRE :

- de retenir les devis de l'entreprise AZPILEGOR-ADP33 pour la rénovation des peintures à la salle des fêtes (grande salle et toilettes) pour un montant total de 3 736,00 euros.

Le choix des couleurs est défini en accord avec les membres du Conseil.

4 – SALLE MUNICIPALE – Local rangement

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux observations du cabinet de contrôle QUALICONSULT, un plafond coupe- feu 1 heure sera installé dans le local de rangement de la salle municipale. Le procès-verbal des matériaux utilisés sera adressé au cabinet QUALICONSULT afin de finaliser le rapport RVRAT.

5 – SUBVENTIONS 2018

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions pour l'année 2018.

Après avoir étudié chaque demande, à l'exception de celle du comité des fêtes et de loisirs de Saugon, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 9 voix POUR (dont 1 vote par procuration) – 0 voix CONTRE, d'attribuer pour l'exercice 2018, les subventions suivantes :

- ACCA de SAUGON 600,00 euros
- ASSOCIATION GRAIN DE SEL..... 600,00 euros
- CLUB LES BRUYERES 600,00 euros
- FNACA ST SAVIN 50,00 euros.

Après que Monsieur Janick FRAPPE et Monsieur Bastien RAITON aient quitté la salle de réunion, Madame le Maire propose aux membres présents de délibérer sur la demande de subvention du comité des fêtes et de loisirs de Saugon. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 7 voix POUR – 0 voix CONTRE, d’attribuer pour l’exercice 2018 la subvention suivante, à titre exceptionnelle, compte tenu de l’organisation de la fête de la ST LOUIS en 2018.

- COMITE DES FETES DE SAUGON 1 500,00 euros.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2018.

Des informations complémentaires seront demandées à l’Association JKW et La Ptite Récré qui permettront d’étudier leurs demandes de subvention lors d’une prochaine réunion.

6 – PERSONNEL COMMUNAL – Départ à la retraite Mr DUCLOS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du départ à la retraite de Monsieur DUCLOS Jean-Michel le 1^{er} Mai 2018 et sollicite le Conseil Municipal afin de l’autoriser à l’achat d’un cadeau de départ.

Où l’exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide par 9 voix POUR (dont 1 vote par procuration) – 0 voix CONTRE :

- de prévoir sur le budget 2018 un montant de 500,00 euros pour l’achat du cadeau de départ à la retraite de Monsieur DUCLOS Jean-Michel.

7 – VOTE DU BUDGET 2018

Où l’exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide par 9 voix POUR (dont 1 vote par procuration) – 0 voix CONTRE, d’approuver le budget de l’exercice 2018, comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses 627 931,00 euros.
Recettes 627 931,00 euros.

Section d’Investissement

Dépenses 164 182,00 euros.
Recettes 164 182,00 euros.

La section d’investissement est équilibrée par un prélèvement sur la Section de fonctionnement de 81 927,00 euros.

8 -QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du décès de Monsieur Francis HERIARD, ancien Conseiller Municipal de SAUGON et de l’achat d’une plaque pour ses obsèques.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la pose de la bâche incendie est terminée. Le site va maintenant être clôturé. Il est évoqué la pose d’un portail existant mais d’une hauteur trop importante. Madame le Maire indique que l’achat d’un portail (de la hauteur du grillage) sera réalisé.

Monsieur RAITON demande s’il serait possible de désherber le terrain de tennis et remplacer le filet afin de le rendre plus praticable. Le terrain de tennis étant utilisé par de nombreux habitants ou riverains.

Monsieur RAITON signale l’état d’un hangar privé situé en bordure de la RD132 (risque de chute de la toiture).

Madame le Maire indique que le propriétaire a été informé par Mr PEYNAUD dès la constatation du sinistre. Un courrier en recommandé sera adressé au propriétaire afin qu’il prenne toutes mesures de mise en sécurité du bâtiment dans l’attente des travaux.

Monsieur NORMAND demande où en est le projet éolien. La Mairie n’a aucune information pour l’instant.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.

Le Maire,

Marie-Claire SOULARD.



Soulard